

UN NID CHEZ VOUS ?

Depuis 2017, dans le cadre de sa politique de Développement Durable, la Ville d'Alençon participe financièrement au coût de la destruction des nids de frelons asiatiques pour les habitants, les syndicats de copropriété et les associations.

Cette opération est renouvelée cette année, entre le **4 mai et le 30 novembre 2024**, en partenariat avec le Groupement de Défense Sanitaire de l'Orne et le Conseil départemental de l'Orne.

Pour bénéficier de ce service, il faudra AVANT la destruction du nid de frelons asiatiques, le déclarer auprès du Groupement de Défense Sanitaire via le site www.frelonasiatique61.fr ou par téléphone au 02 33 80 38 22. Sur le site, figure également la liste des entreprises partenaires pouvant intervenir, après enregistrement, pour la destruction.

Le Conseil départemental de l'Orne prend en charge 33 % de la facture et la Ville d'Alençon 67 %.

La subvention de la Ville d'Alençon est plafonnée à 130 € TTC pour les interventions sans nacelle et 400 € TTC pour les interventions nécessitant une nacelle. Celle du Conseil départemental de l'Orne est de 50 € TTC.

Retrouvez toutes les informations sur www.alencon.fr
(Rubrique Mon cadre de vie / Développement Durable)

Pour toute question :
Service Développement Durable – Ville d'Alençon
02 33 32 41 07



Année 2024

© Réalisation : Direction de la Communication - Ville d'Alençon - Rédaction : GDS de l'Orne - Photos : droits réservés : GDSA 63, Pierre Falatico, Le Dauphiné

INTERVENTION

BZZZZ !

Frelon asiatique

COMPORTEMENTS

CYCLE DE VIE

CARACTÉRISTIQUES
PHYSIQUES

Connaître pour mieux réagir

QUE FAIRE EN PRÉSENCE D'UN NID DE FRELONS ASIATIQUES ?

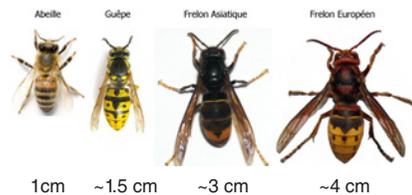
COMPRENDRE POUR MIEUX RÉAGIR

Le frelon asiatique (*Vespa velutina*) a été observé pour la première fois en France en 2004 et dans l'Orne en 2012. Espèce invasive, elle présente un risque réel pour l'apiculture française et pour la biodiversité. Le frelon apprécie les zones urbaines et peut construire son nid à proximité ou à l'intérieur des habitations, ce qui peut augmenter le risque de piqûres.

RECONNAÎTRE LE FRELON ASIATIQUE



ATTENTION À NE PAS LE CONFONDRE !



DES IMPACTS MULTIPLES

Impacts humains : Contrairement aux abeilles, les frelons ont un aiguillon – ou dard – lisse qui leur permet de piquer plusieurs fois et d'injecter du venin à chaque piqûre (risques pour les personnes allergiques).

Impacts pour l'apiculture : Prédation des abeilles devant les ruches,

affaiblissement des colonies, production de miel diminuée...

Seul, le frelon asiatique n'est pas agressif, mais si vous approchez d'un nid à moins de 5 mètres, les attaques peuvent être collectives et très agressives.

INTERVENONS, MAIS PAS N'IMPORTE COMMENT !

Les traitements de nids sont soumis à protocole technique : ils doivent être réalisés par des professionnels qui utilisent des méthodes adaptées et respectent des mesures de sécurité.

Les entreprises partenaires sont indiquées sur le site : www.frelonasiatique61.fr. Le nid doit être déclaré avant de contacter l'entreprise.

Si vous ne disposez pas de ruches, le piégeage n'est pas recommandé.

CYCLE DE VIE D'UN FRELON ASIATIQUE

